

BOURSE D'ENGAGEMENT PIERRETTE ET JEAN-GUY ROBITAILLE POUR DES ÉTUDES À L'UQAR – CAMPUS DE LÉVIS*

La Fondation de l'Université du Québec à Rimouski a contribué à la création d'une bourse d'engagement remise annuellement à une étudiante ou à un étudiant inscrit(e) à temps complet à l'UQAR, campus de Lévis. Gens fortement impliqués tout au long de leur vie dans la communauté lévisienne, Pierrette et Jean-Guy Robitaille souhaitent transmettre cette passion pour l'entraide et l'esprit communautaire.

Cette bourse offerte vise à récompenser l'effort soutenu dans les études et l'engagement de son récipiendaire dans la communauté de l'UQAR et la région de Chaudière-Appalaches.

CARACTÉRISTIQUES

Montant : 1 bourse de 1 500 \$

• Nombre : Une bourse par année

· Critères d'admissibilité :

- Être inscrit(e) à temps complet à un programme de baccalauréat de l'UQAR;
- Avoir complété au minimum 30 crédits de son programme;
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 3,2/4,3;
- Expériences et engagements divers tant à l'interne qu'au sein de la région de Chaudière-Appalaches au cours des cinq dernières années;
- Originalité du texte;
- Qualité de la langue française et structure du texte.

Cumul de bourses :

- Cette bourse peut être cumulée avec d'autres programmes de bourses d'excellence de l'UQAR seulement lorsqu'il n'y a pas d'autres candidatures reçues pour un concours donné. Il est également possible de cumuler les bourses du Centre d'aide à la réussite (CAR) et les bourses de soutien financier de la FUQAR dans l'année d'études en cours.
- Le comité d'évaluation se réserve le droit d'annuler la remise de la bourse si les dossiers de candidature soumis ne respectent pas les critères.

COMPOSITION DU DOSSIER

Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- Formulaire de consentement des renseignements personnels ☐ (dernière page du document)
- Relevé de notes ☐ (L'original n'est pas requis. Une copie du relevé disponible dans « Mon dossier » est acceptée)
- Curriculum vitae □
- Lettre justifiant les raisons pour lesquelles vous devriez obtenir cette bourse □
- Lettre attestant de votre engagement dans le milieu communautaire hors campus (non nécessaire pour l'engagement réalisé à l'UQAR) □

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Excellence du dossier académique (40 pts)
- Qualité de présentation du dossier (40 pts)
- Qualité du curriculum vitae (20 pts)

SÉLECTION DE LA BOURSIÈRE OU DU BOURSIER

Un jury composé de trois membres du personnel des Services à la communauté étudiante du campus de Lévis procédera à l'évaluation des dossiers et à l'attribution de la bourse.

Les résultats du classement seront transmis **quatre semaines après la date limite du concours** au responsable des programmes de bourses d'excellence au **Décanat des études** qui fera le suivi auprès de la Fondation de l'UQAR. Cette dernière informera toutes les candidates ou tous les candidats par courriel dans les semaines qui suivront.

Tous les dossiers seront traités confidentiellement.

MODALITÉS ET DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

La candidate ou le candidat doit présenter sa demande au plus tard le :

16 janvier 2024, 16 heures

N.B. Tout dossier incomplet à la date limite de présentation de la demande pourrait ne pas être considéré. Il est de la responsabilité de l'étudiante et de l'étudiant de voir à ce que son dossier soit complet.

LIEU DE DÉPÔT DE LA DEMANDE

Votre demande ainsi que tous les documents s'y rattachant doivent être transmis par courriel avec les fichiers joints en format PDF à l'adresse : BDE-bourses1ercycle@uqar.ca.

MODALITÉS DE VERSEMENT DES BOURSES DE LA FONDATION

Les bourses d'excellence seront attribuées lors d'une cérémonie qui se tiendra à la session hiver, à Lévis, en présence des donateurs et donatrices, et à laquelle les lauréates et lauréats doivent nécessairement assister.



Formulaire de consentement des renseignements personnels

Par la présente, je soussigné consens à ce que les renseignements personnels contenus dans mon dossier étudiant de l'UQAR, incluant mon numéro d'assurance sociale, soient transmis par l'UQAR à la Fondation de l'UQAR dans le cas où une bourse me soit octroyée par cette dernière, aux fins d'émission du chèque et du formulaire T4 requis pour le paiement de la bourse. Seuls les renseignements nécessaires à ces fins seront communiqués. Ces renseignements seront conservés de manière sécurisée par la FUQAR pour une durée d'un an. Dans le cas où le paiement de la bourse se fasse sur plus d'une année, la FUQAR conservera les informations pour la durée de la validité de la bourse.

Il vous sera possible, en tout temps, d'accéder aux renseignements personnels vous concernant et de les rectifier, au besoin.

Ce consentement est obligatoire en vue de l'obtention et du paiement de la bourse. En cas de refus ou de retrait de votre consentement, la bourse ne pourra vous être versée et les formulaires fiscaux ne pourront être émis.

Prénom et nom	Code permanent de l'UQAR
Signature	 Date